



Crédit Conseil
de France

EXPERT EN SOLUTIONS DE CRÉDITS

Fiche d'information générale du client

Votre correspondant mandaté

Raison sociale : Socofi

Adresse agence : 4, rue Tréfilerie - 42100 SAINT-ETIENNE

Tél : 04 77 59 31 50

RCS : 488 093 287 RCS St Etienne

ORIAS : 08040831

RC Pro : 2006PCA073

Client

Nom & Prénom :

Adresse :

.....

Email : Téléphone :

PRÉSENTATION DE L'AGENCE

La société Socofi est une société à responsabilité limitée au capital de 40 000 €. La société Socofi est un intermédiaire en opérations bancaires et service de paiement établie en France. Elle est immatriculée au Registre Unique (ORIAS) sous le numéro 08040831 (vérifiable sur www.orias.fr), en qualité de Mandataire Non Exclusif en regroupement de crédits en charge de fournir aux particuliers les informations et explications sur les opérations de crédit, de collecter les éléments nécessaires à la formalisation de ces opérations et/ou de solliciter ou recueillir l'accord des clients sur lesdites opérations.

L'activité de l'intermédiaire est soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (4, rue de Budapest - 75439 PARIS cedex 09 - www.acpr.banque-france.fr - Tél (+33) 01 49 95 40 00 - Mail : bibli@acpr.banque-france.fr).

Son rôle est encadré par les articles L519-1 et suivants du code monétaire et financier concernant les intermédiaires en opérations de banque, ainsi que les articles L341-1 et suivants sur le démarchage bancaire. L'activité d'intermédiaire consiste à « présenter, proposer ou aider à la conclusion des opérations de banques ou des services de paiement ou à effectuer tous travaux et conseils préparatoires à leur réalisation. »

Pour réaliser cette opération la société Socofi est titulaire de plusieurs mandats délivrés par des établissements financiers dont les noms peuvent être communiqués à votre demande.

Conformément à la loi, la société Socofi est titulaire d'une RC professionnelle. Elle peut être représentée par ses salariés ou par l'un de ses mandataires d'intermédiation en opération de banque mentionné en tête de cette présente.

La société Socofi est soumise au secret bancaire et a fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL sous le numéro 1795186 v0.

À titre d'information, sur 2019 la société Socofi n'a pas réalisé plus d'un tiers de son chiffre d'affaires avec l'un de ses partenaires. La société Socofi reste strictement indépendante et ne subit aucune influence de ses partenaires.

D'autre part, nous nous engageons à respecter toutes les normes législatives et réglementaires prévues par les articles L519-1 et suivants du code monétaire et financier ainsi que toute disposition qui serait applicable à notre activité.

Notre première démarche, à votre demande, s'inscrit dans le cadre de l'obligation d'information générale prescrit par l'Article L111-1 du code de la consommation ainsi que les articles R519-21 et R519-22 du code monétaire et financier afin de :

- Nous informer de votre situation financière, de votre expérience et de vos objectifs en matière de financement.
- Vous informer de manière claire et compréhensible sur les produits ou services éventuellement proposés.

La loi MURCEF stipule : « aucun versement de quelque nature que ce soit ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. Prêt sous réserve d'acceptation aux conditions générales de l'organisme prêteur. » [Art. 312.2 du code de la consommation].

Dans le cadre de l'étude de votre projet, les éléments d'informations ci-après vous seront communiqués ou le sont dès à présent s'ils sont disponibles, par l'intermédiaire de notre démarcheur en conformité avec les articles R519-20 du code monétaire et financier, R519-26 et L341-1 et suivants du code monétaire et financier.

Il s'agit :

- Du nom, de l'adresse de la société SOCOFI pour le compte de laquelle il agit ; le numéro d'immatriculation ORIAS et les moyens de vérification ;
- Le nom du/des établissements avec lesquels elle a enregistré plus de 1/3 de son chiffre d'affaires relatif à l'intermédiation ;
- Des documents d'information particuliers relatifs aux produits, instruments financiers et services proposés requis par les dispositions législatives ou réglementaires en vigueur ;
- Des conditions et des modalités de rémunération ;
- L'information relative à l'existence ou l'absence d'un droit de rétractation ainsi que ses modalités d'exercice ;
- L'existence de procédures de recours et de réclamation et leurs moyens de mise en œuvre.

Au vu des éléments que vous nous communiquerez, la société Socofi s'engage à tenter de trouver la meilleure solution financière compte-tenu de votre situation particulière et des mandats dont elle est titulaire.

LES OBJECTIFS DU (DES) CLIENT(S)

« Je(nous) souhaite(ons) regrouper mes(nos) crédits pour » :

- o Alléger la charge des remboursements mensuels
- o Simplifier la gestion de mon(notre) budget
- o Anticiper une prochaine baisse de revenu
- o Réaliser un projet - nature du projet :
- Montant souhaité :
- o Disposer d'une trésorerie non-affectée (montant souhaité) :

LES CONNAISSANCES DU (DES) CLIENT(S)

« Si je(nous) devais(ions) souscrire un crédit aujourd'hui, j'(nous) estime(ons) que le niveau de mes(nos) connaissances pour contracter ce nouvel emprunt s'évalue par la note de 0 à 5 » (5 étant le degré de connaissance le plus élevé et 0 le plus faible) :

	0	1	2	3	4	5
Prêt immobilier	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Crédit renouvelable	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Prêt à la consommation	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Prêt de regroupement de crédits	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Prêt viager hypothécaire	☐	☐	☐	☐	☐	☐

« J’(nous) ai(avons) déjà souscrit un prêt à taux variable » : o OUI o NON
 Si oui, détail :
 « Je(nous) me(nous) suis(sommes) déjà porté(s) caution » : o OUI o NON
 Si oui, détail :
 « J’(nous) ai(avons) déjà souscrit un prêt garanti par une sûreté réelle
 (hypothèque ou privilège du prêteur de deniers) » : o OUI o NON

LE CHOIX DU (DES) CLIENT(S) :

« Ma(notre) demande auprès de la société Socofi constitue une démarche pertinente au regard de ma(notre) situation financière, de mes(nos) objectifs et besoins, tels que je(nous) les ai(avons) exposés par le biais des différents questionnaires et entretiens. »

« o Je(nous) confirme(ons) ma(notre) demande d’étude financière approfondie et j’(nous)atteste(ons) de la bonne compréhension des informations qui m’(nous) ont été transmises, des possibles risques sur ma(notre) situation financière et sur mes(nos) biens remis en garantie. »

« o Je(nous) ne souhaite(ons) pas poursuivre ma(notre) démarche auprès de la société Socofi»

« Je(nous) certifie(ions) sur l’honneur l’exhaustivité et l’exactitude des renseignements et des informations que j’(nous) ai(avons) communiqués ainsi que la véracité des pièces justificatives fournies au prêteur ; et notamment celles relatives à ma(notre) solvabilité ainsi qu’à mes(nos) dettes et crédits en cours, sachant qu’ils constituent la base déterminante de l’acceptation de mon(notre) dossier. Je(nous) reconnais(sons) avoir reçu toutes les informations me(nous) permettant de prendre ma(notre) décision en toute connaissance de cause. »

(A recopier manuellement)

.....

Le(s) signataire(s) du présent document dispose(nt) d’un droit d’accès, de modification, de rectification, et de suppression des données qui le(les) concerne(nt) figurant sur des fichiers à l’usage de la société Socofi (articles 34 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978). Il(s) pourra(ont) exercer ses(leurs) droits par courrier à : Service Client Crédit Conseil de France SAS, 2 rue de la Mabilais 35000 RENNES. Le(s) signataire(s) autorise(nt) la société Socofi à transmettre les informations figurant sur le présent document, en cas de choix d’un contrat de refinancement, à la banque du contrat choisi. Il(s) aura(ont) alors un droit d’accès, de modification, de rectification, et de suppression des données qui le(s) concerne(nt) figurant sur des fichiers à l’usage de ladite banque ou de ses mandataires (articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978). Toutes les informations déclaratives figurant dans le présent document, ainsi que dans la fiche de renseignements jointe à ce document, ont un caractère indispensable pour l’étude de votre demande de crédit. Les informations recueillies dans le cadre du présent document ne seront utilisées et ne feront l’objet de communication extérieure que pour les seules nécessités de la gestion du crédit ou pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Ces données pourront faire l’objet de communication au titre de la lutte contre le blanchiment et du financement du terrorisme ainsi qu’au titre de la prévention de la fraude. Dans le cas d’un regroupement de crédits à la consommation, vous disposez d’un délai de rétractation de 14 jours calendaires à partir de la signature de l’offre de contrat de crédit. Dans le cas d’un regroupement de crédits de type immobilier, vous disposez d’un délai de réflexion de 10 jours à compter de la réception de l’offre de contrat de crédit.

Pour toute réclamation, merci d'écrire à :

Crédit Conseil de France SAS - Service Client - 2 rue de la Mabilais - 35000 RENNES
ou service.client@creditconseildefrance.com

La réception et le traitement de votre réclamation sont centralisés à notre siège, au service réclamation. Dans le cas où votre réclamation serait adressée par écrit directement à l'agence responsable de votre dossier, cette dernière dirigera immédiatement votre réclamation à notre siège. Crédit Conseil de France SAS s'engage à traiter votre réclamation et à y apporter une réponse sous 8 jours suivant la réception de cette dernière. Si toutefois une réponse ne peut être apportée dans ce délai, vous en serez informé(s) durant ce délai par lettre recommandée avec accusé de réception (LRAR). Crédit Conseil de France SAS devra alors apporter ses conclusions sous 2 mois maximum, sauf circonstance particulière nécessitant un délai plus important. Crédit Conseil de France SAS s'engage alors à vous envoyer sa réponse, par écrit, en LRAR, précisant les voies de recours éventuelles dans le cas où votre demande serait rejetée, ou bien des dispositions qui seront mises en œuvre dans le cas où votre réclamation serait jugée recevable. (sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 4 rue de Budapest 75439 PARIS cedex 09 - www.acpr.banque-france.fr).

En vertu de l'Article L612-1 du code de la consommation, il est rappelé que « tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à un professionnel. À cet effet, le professionnel garantit au consommateur le recours effectif à un dispositif de médiation de la consommation. ».

Crédit Conseil de France propose à ses clients un service de médiation de la consommation, dont les coordonnées sont les suivantes :

SARL DEVIGNY MEDIATION
11 rue de l'Etang – 49220 Thorigné d'Anjou
www.devignymediation.fr

- ☐ J'accepte de recevoir les communications (emailing, appels, sms) de la part de Crédit Conseil de France, durant 3 ans, ou durant toute la durée du crédit.
- ☐ J'accepte de recevoir les communications (emailing, appels, sms) de la part de nos partenaires.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Vous pouvez exercer votre droit en utilisant le formulaire de contact à l'adresse suivante : <https://landing.creditconseildefrance.com/contact-donnees-personnelles>.

En tant qu'établissement agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), nous devons conserver certaines données personnelles pendant 5 ans à compter de la fin de la relation contractuelle afin de respecter nos obligations de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Ces données restent accessibles uniquement par les personnes habilitées à la recherche de données, et seulement dans le cas où une autorité judiciaire ou administrative ferait une demande d'accès à ces données.

Fait à, le
En 2 exemplaires

Signature du(des) client(s)

Signature de l'IOBSP